



MINES SECTEUR EXTRACTIF

ambition pour la biodiversité

BIODEV 2030



01. PRINCIPALES PRESSIONS EXERCÉES PAR LES PRATIQUES PRODUCTIVES SUR LA BIODIVERSITÉ

Les principales pratiques productives préjudiciables observées dans le secteur ont été identifiées grâce au **cadre DPSIR⁽¹⁾**.

La qualification des pressions sur la biodiversité se base sur la catégorisation de l'*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) : artificialisation des milieux naturels, surexploitation des ressources naturelles, pollutions, changement climatique global, espèces exotiques envahissantes.

Des données détaillées sur les conséquences sur la biodiversité (State) et sur les humains (Impact) sont disponibles dans les diagnostics réalisés en phase I du projet BIODEV2030.

Les principales pratiques productives ayant été ciblées dans les 4 pays sont :

- Conversion, défrichement et artificialisation des milieux naturels.
- Exploitation artisanale informelle ou en zones sensibles.
- Pollution des sols et cours d'eau : mercure, cyanure, résidus miniers.
- Perturbation des rivières : turbidité, sédimentation, détournements.
- Réhabilitation insuffisante des sites miniers.
- Application limitée des EIES⁽²⁾ et PGES⁽³⁾.
- Impacts des explosifs : vibrations, projections, fragmentation des habitats.

02. SYNTHÈSE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELS (IPPS) ASSOCIÉS

Transversaux

- Intégration de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et les zones d'exclusion.
- Mise en oeuvre de la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser).
- Alignement avec les normes ISO/IFC (standards internationaux).
- Renforcement des contrôles, sanctions et coordinations intersectorielles.

Mines industrielles et carrières

- Réhabilitation progressive et post-exploitation obligatoire.
- Encadrement des rejets, résidus, effluents et infrastructures associées.
- Végétalisation des sites avec des espèces locales.
- Conditionnement des permis à la performance environnementale.
- Fléchage de redevances vers le suivi et la restauration

Orpillage artisanal et EMAPE⁽⁴⁾

- Réduction du mercure et du cyanure.
- Diffusion de bonnes pratiques d'exploitation, lavage, sécurité et gestion de l'eau.
- Formalisation des orpailleurs et délimitation des zones autorisées.
- Développement de la surveillance participative et d'alternatives économiques.

CHIFFRES CLÉS



4 PAYS
ont ciblé ce secteur



4 FILIÈRES
concernées

Orpillage, diamants, fer, manganèse.



8 IPPS
associés



2 PROJETS
PILOTES

(co-construits au niveau d'un territoire)

⁽¹⁾ Driver – « Pratique », Pressure – « Pression », State – « Etat », Impact, Response – « Mesure à envisager » ; Kristensen, P. « The DPSIR Framework », European Environment Agency, 2004. ⁽²⁾ Etudes d'Impact Environnemental et Social ⁽³⁾ Plans de Gestion Environnementale et Sociale ⁽⁴⁾ Exploitation minière artisanale et à petite échelle

03. EXEMPLES DE PROJETS PILOTES



Chargement de minéral issu de l'exploitation du manganèse à Moanda, Haut-Ogooué, Gabon. Wikimedia

GABON - Zone minière de l'Ogooué-Ivindo

Appui à l'intégration de la biodiversité dans l'exploitation minière

Filières : orpaillage, manganèse, fer, mines et carrières.

Activités principales : bonnes pratiques environnementales et sociales, suivi de la qualité des cours d'eau, restauration des sites, formalisation de deux coopératives d'orpailleurs, intégration de l'or artisanal dans des circuits légaux.



Budget

2 M€

4 ans



Transport de bauxite par la Compagnie des bauxites de Kindia, Guinée. Wikimedia

GUINÉE - Région de Kindia

ConserVie « Conserver pour Vivre »

Filières : orpaillage, diamant, mines et carrières

Activités principales : formalisation des coopératives minières, cartographie des zones et corridors miniers artisanaux, intégration des normes environnementales et sociales, suivi communautaire, incitations financières conditionnées aux pratiques responsables.



Budget

285 K€

5 ans

04. ACTEURS IMPLIQUÉS

SECTEUR PRIVÉ

Entreprises minières industrielles, exploitants de carrières, opérateurs artisanaux et à petite échelle, coopératives, transporteurs, orpailleurs, acheteurs et négociants, bureaux d'études, banques, fondations et dispositifs RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

SECTEUR PUBLIC

Gouvernements, Ministères des Mines, Ministères de l'Environnement, Ministères des Forêts, Ministère de l'Aménagement du territoire, agences de contrôle environnemental, collectivités territoriales, services déconcentrés, instituts de recherche, bailleurs multilatéraux et ambassades

SOCIÉTÉ CIVILE

ONG, communautés locales et peuples autochtones, associations d'orpailleurs, organisations communautaires, comités de surveillance environnementale et médias locaux